

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 18

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**

Groupe de disciplines : **Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA)**

Discipline : **Sciences Humaines et Sociales (SHS)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Professeurs des ENSA (PCRL)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : **Paris-La Villette**

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : **Sciences de l'Homme et de Société pour l'Architecture (SHSA)**

Discipline : **Sciences Humaines et Sociales (SHS)**

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :

L'enseignant(e) devra assurer l'intégralité des heures de cours suivantes :

- En cycle Licence :

Un cours magistral semestriel en L1 introduisant aux théories et méthodes de la sociologie urbaine et de l'anthropologie urbaine, nécessaires à la compréhension des interactions entre espaces et sociétés, entre ville et architecture (21h)

- En cycle Master :

En M 1, l'enseignant(e) devra assurer un cours magistral portant sur l'analyse socio-politique et urbaine du processus de métropolisation (28h).

L'enseignant(e) assurera par ailleurs, en liaison avec d'autres enseignants, diverses contributions en cycle master :

- Participation active aux travaux d'un séminaire de master incluant cours magistraux, ateliers et encadrement de mémoires (minimum 50h).

- Un cours optionnel fondé sur des productions de recherche entrepris par le/la candidat/e (28h) ou un Intensif pédagogique pluridisciplinaires (49h) construit dans une perspective de partenariat avec des professionnels de l'aménagement (collectivités, associations, etc.), en France ou à l'international.

- Participation active à l'optionnel Parcours recherche.

En post-master :

L'enseignant(e) sera largement impliqué dans l'organisation des enseignements de DPEA, guidera l'immersion des futurs doctorants dans les équipes de recherche, encadrera des mémoires de DPEA.

Il/elle encadrera également des doctorants dans la réalisation de leurs thèses en architecture.

- **Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... :**

Il /elle devra assurer l'encadrement des doctorants inscrits à l'ENSAPLV (HDR souhaité) et encourager le développement du doctorat en architecture dans cette même institution, participer activement au DPEA Recherche (post-master spécifique à l'école), encadrer des mémoires de Master et participer à des jurys de PFE Mention recherche.

L'enseignant(e) participera activement à la vie pédagogique de l'école, notamment en ce qui concerne sa politique scientifique générale et plus particulièrement celle développée au sein du département de la recherche, dans les relations avec les écoles doctorales et la Comue HeSam.

De ce fait, il lui sera demandé d'établir des connexions institutionnelles pour valoriser le doctorat en architecture et la position de l'école dans le panorama de l'enseignement supérieur parisien, national et international.

Enfin, il/elle engagera sa responsabilité d'expertise et d'évaluation, participera aux instances de l'école et pourra la représenter dans d'autres institutions.

Charges scientifiques

L'enseignant(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'un laboratoire ou d'une équipe de l'école.

Il est souhaité qu'il participe ou anime un des réseaux scientifiques thématiques habilités dont l'école est porteuse. Il contribuera aux activités du Département Recherche. Il jouera un rôle important en faveur du renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier dans le domaine des sciences sociales et humaines, et des productions inter- et transdisciplinaires adossées aux démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

Il lui sera demandé l'inscription immédiate, exclusive et active dans un des six équipes de recherche de l'ENSAPLV.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2174 inscrits en 2014 –2015.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc. ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'école une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiantes et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

1- Le groupe de disciplines retenu : SHSA

1 Professeur HDR, 2 MA HDR, 2 MA, Deux contractuels pour assurer des cours en Licence et Master et huit chargés de TD en Licence 1.

Les SHSA à l'ENSAPLV tiennent une place historique particulière au sein de son programme. Elles sont enseignées dès la première année et se développent tant au sein de cours magistraux que de TD voire TP. Elles participent pleinement des réflexions menées par les étudiants dans les ateliers de projet et constituent un des socles scientifiques des travaux de recherche développés au sein du département recherche de l'école.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017/2018